

► *L'isolement répété d'un élève lors des récréations doit alerter les équipes enseignantes.*

*Pour le sociologue Benjamin Moignard, qui pilote les principales enquêtes de victimation menées auprès des élèves français, les enseignants doivent davantage assumer leur mission éducative pour faire vivre la démocratie dans les établissements*

# “Notre modèle scolaire est propice au harcèlement”

Propos recueillis par GURVAN LE GUELLEC



**Le suicide de Dinah résonne avec celui de Marion en 2013 et celui d'Evaëlle en 2019. Or, à chaque fois, des parents accusent l'institution de ne pas avoir agi pour protéger leur enfant...**

Ces situations sont tragiques, mais il est compliqué pour un chercheur de s'en saisir. Je n'ai pas de données sur le cas de Dinah, je ne le connais pas. Ce que l'on peut dire, toutefois, c'est que le harcèlement n'a pas besoin de se conclure par un suicide pour avoir des effets extrêmement néfastes. C'est d'ailleurs un des points sur lesquels nous avons progressé depuis dix ans. Quand j'ai commencé à m'intéresser à ces questions, on me reprochait souvent de monter en épingle des ►►



►► processus de socialisation juvénile ayant existé de tout temps, ce que j'appelais le syndrome « guerre des boutons ». Ou, pire, de contribuer à la stigmatisation des classes populaires, en supputant curieusement qu'elles seraient les seules à se livrer à de tels actes. Ces discours de banalisation ou de déni, qui ont persisté beaucoup plus longtemps en France qu'ailleurs, reculent petit à petit. Le harcèlement scolaire s'est imposé depuis dix ans comme un enjeu social et politique, et des drames très médiatisés comme ceux de Marion ou Dinah y ont clairement contribué.

**Que peut-on dire de l'ampleur du harcèlement scolaire en France ? La statistique de 10 % d'élèves victimes est souvent citée. Mais, selon un récent sondage, 41 % des Français affirmeraient avoir été harcelés à l'école dans leur jeunesse...**

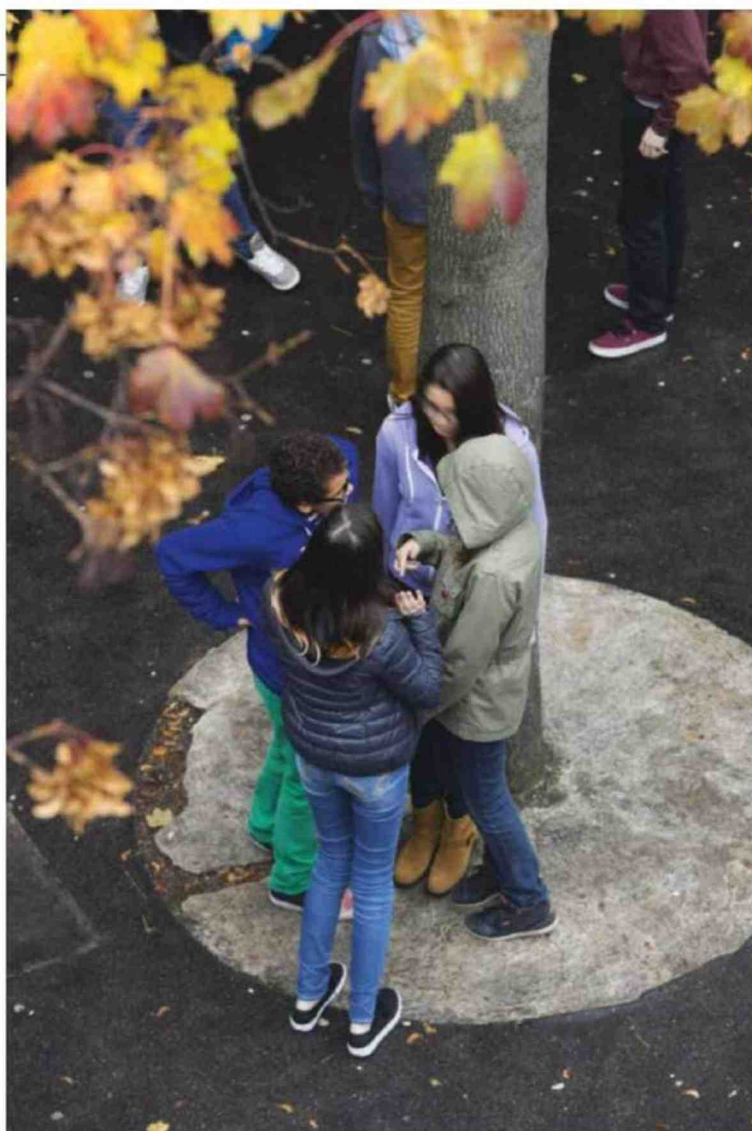
Je fais davantage confiance aux enquêtes qu'aux sondages. Dix pour cent d'enfants harcelés en moyenne au primaire et au collège, c'est déjà beaucoup. Cela nous situe dans la moyenne haute européenne. Avec, par ailleurs, une exception très française : la forte polarité entre établissements, certains atteignant des niveaux de victimation très élevés. Pour arriver à ces chiffres, nous faisons un travail très fin de compilation des violences déclarées par les élèves. Dans le sondage que vous évoquez, basé sur de l'autodéclaratif, je crains que tous les répondants n'aient pas saisi ce que le harcèlement suppose, en termes de pluralité des formes d'agressions (physiques, verbales, psychologiques) et de récurrence de ces actes. Le risque en diffusant ce type de données est de noyer la question dans celle plus vaste des violences scolaires, de susciter des surréactions des parents – une « simple » bagarre dans la cour ne relève pas automatiquement du harcèlement – et, rebours, une forme de saturation chez les enseignants. Un phénomène que je sens déjà poindre après la période de forte mobilisation que nous avons connue pendant les années 2010.

**Forte mobilisation, dites-vous. Et pourtant les niveaux de victimation enregistrés dans vos enquêtes sont restés stables depuis dix ans...**

Parce que la lutte contre le harcèlement ne peut se résumer à une compilation de dispositifs. Ce dont notre école a besoin, ce n'est pas seulement d'une mobilisation politique, c'est d'une révolution culturelle sur le terrain et cela prendra du temps. La rancœur qu'expriment beaucoup de parents de victimes n'est pas que le fruit de l'émotion ; elle rejoint un constat, partagé par l'ensemble de la communauté scientifique : l'école française n'est pas en situation de mener un combat efficace contre le harcèlement. C'est un peu brutal à dire mais c'est une réalité. Depuis 2010, beaucoup de choses intéressantes ont été faites – lignes d'écoute, campagnes de sensibilisation – mais c'est bien la conception-même du modèle éducatif français qui pose problème.

**Que voulez-vous dire ? Que l'école est structurellement harcelante ?**

Non, bien évidemment. L'école n'est pas malveillante ; par contre, elle est construite sur des modèles qui se révèlent plutôt propices au développement du harcèle-



▲ Au collège, les phénomènes de harcèlement sont très genrés. Ils touchent massivement les filles.

ment. Celui d'une école « sanctuaire » très peu ouverte à ce qui lui est extérieur : parents d'élèves, associations... Et celui du professeur centré sur la transmission des savoirs, se sentant parfois très seul dans sa classe et considérant son travail éducatif comme secondaire, peu valorisé, voire superfétatoire. Il n'est pas anodin que la France soit le seul pays au monde doté d'un corps spécifique – les CPE (conseillers principaux d'éducation) – chargé de la vie scolaire. Partout ailleurs, c'est la communauté des adultes, dans son ensemble, qui fait respecter la règle commune. Cela a deux conséquences positives : primo, les cours, les vestiaires, les couloirs, les toilettes, tous ces espaces en dehors de la classe, où le harcèlement prend le plus souvent corps, ne sont pas perçus par les élèves comme des espaces de non-droit et de domination. Et, secundo, les collectifs enseignants se fédèrent autour de cette mission édu-



cative. Or toutes les recherches soulignent combien la cohésion et le dynamisme de la communauté scolaire jouent sur la maîtrise du harcèlement. En France, cette cohésion manque terriblement, notamment dans les établissements les plus ghettoïsés où le turnover des équipes est extrêmement important.

**Rassurez-nous : les enseignants ont tout de même conscience que leur mission est d'éduquer, pas seulement d'instruire...**

Sur le papier, oui, mais cela reste trop souvent un vœu pieux. Je suis professeur en Inspé (les ex-IUFM) et il me semble que nos futurs enseignants ne sont pas encore assez formés à la dimension éducative et transversale de leur métier : psychologie des élèves, gestion de classe, communication avec les parents, compréhension des enjeux démocratiques de l'école. L'essentiel reste trop axé sur le disciplinaire et la transmission directe du savoir. Même en primaire, qui devrait être le lieu de sensibilisation précoce au respect d'autrui, le travail éducatif semble en perte de vitesse. L'exemple type, ce sont les cours de récréation où, faute d'animation pédagogique, on laisse les enfants s'auto-organiser et les logiques de bandes ou les mécanismes de domination genrée se mettre en place.

**Parlons genre justement. Dinah affichait son homosexualité. Or, selon vous, le harcèlement participerait d'un « ordre viriliste » très ancré dans les écoles. Cela ne colle pas du tout avec la liberté de mœurs qu'on associe souvent à la jeunesse post-#Me Too...**

C'est en partie une question d'âge. Au collège, les phénomènes de harcèlement sont très sexués : ils touchent beaucoup plus massivement les filles, notamment lorsqu'elles dévient du modèle hétérogenre. Au lycée, les agressions reculent nettement et l'on constate une plus grande tolérance à l'égard des orientations sexuelles. Cela dit, je ne pense pas que cette ouverture d'esprit soit majoritaire. Je vois plutôt une tension croissante entre une minorité qui ose désormais revendiquer sa différence et le conservatisme de la majorité, filles et garçons confondus, encore très attachée à une répartition traditionnelle des rôles sociaux. Des tensions qu'on retrouve aussi au sein du corps enseignant. Ce qui explique pour partie son incapacité à travailler de façon préventive avec les enfants sur la question.

**N'y a-t-il pas aussi une dimension sociale ? Le registre viriliste et antiscolaire est souvent associé aux « jeunes de banlieue »...**

Certes ce registre est plus fortement mobilisé dans les milieux populaires, mais sans exclusive. Je travaille actuellement sur des établissements aisés et ce que j'y constate n'est guère rassurant. Les choses se font de manière plus feutrée, moins voyante, mais le sexisme ordinaire y est bien présent.

**Les affaires de harcèlement se déploient de plus en plus sur les réseaux sociaux. Beaucoup d'enseignants font valoir qu'il s'agit d'espaces privés auxquels ils ont très peu accès... Les entendez-vous ?**

Oui et non. Les réseaux sociaux changent la donne du

harcèlement et élargissent le champ des responsabilités. Nombre de parents, notamment, ne perçoivent pas que les espaces numériques sont des espaces sociaux et, qu'à ce titre, ils doivent être régulés. Cela donne des situations problématiques avec des enfants ou de jeunes ados accédant au web sans aucun accompagnement et pouvant se retrouver confrontés à des situations de cyberharcèlement qui, par leur audience et par leur caractère extrêmement intrusif, peuvent avoir des conséquences très lourdes. Cela n'exonère pas pour autant l'école de sa responsabilité première. Ce que disent nos études, c'est que les faits de cyberharcèlement demeurent largement minoritaires par rapport aux agressions vécues dans l'enceinte scolaire. Et que, le plus souvent, ils en sont le prolongement.

**Comment jugez-vous l'action de l'exécutif depuis quatre ans. Brigitte Macron a fait du harcèlement scolaire sa « grande cause ». Et à l'occasion de cette rentrée, Jean-Michel Blanquer met en avant la généralisation du programme PHARE, qui vise précisément à mobiliser les communautés éducatives des établissements...**

Je n'ai pas d'avis sur l'intérêt à ce que Mme Macron se saisisse de la question du harcèlement. Si cela conforte sa reconnaissance comme enjeu éducatif et social majeur, tant mieux. Pour le reste, le ministre de l'Éducation nationale nous apprend qu'un nouveau programme de lutte va être généralisé. Pourquoi pas. Je mettrais juste un petit bémol. Le succès de ces programmes dédiés n'est pas tant lié à leur contenu qu'à leurs modalités et aux contextes de leur mise en œuvre. Autrement dit, ils ne fonctionnent que lorsque les collectifs d'adultes sont suffisamment soudés et sensibilisés à la dimension éducative du métier pour en faire une priorité.

Ce que je veux dire par là, c'est que la révolution culturelle et le changement radical de perspective dont je vous ai parlé ne sont pas négociables. Et qu'hélas, rien n'indique qu'ils fassent partie de la feuille de route de ce gouvernement. ■

**“LES FAITS DE HARCELEMENT EN LIGNE SONT SOUVENT LE PROLONGEMENT DE CEUX VÉCUS DANS L'ENCEINTE SCOLAIRE.”**

BENJAMIN MOIGNARD

**PARENTS : COMMENT RÉAGIR ?**

Le premier défi est d'identifier les situations de harcèlement. Or la caractéristique première de l'élève harcelé est de masquer, voire de nier, son statut de victime. Plusieurs manifestations peuvent cependant alerter : troubles du sommeil, maux de ventre, troubles du comportement se traduisant par une irritabilité inhabituelle ou au contraire un repli sur soi, arrivée en retard, absentéisme chez les plus grands...

Que faire si ces signes apparaissent ? « Alerter directement les personnels de direction », conseille le sociologue Benjamin Moignard. Si les établissements font la sourde oreille, les parents peuvent contacter la plateforme d'écoute au 3020 et les « référents départementaux » au sein des académies qui « sont réactifs et mettent la pression sur les équipes pour qu'une réponse soit apportée ».

**B.L.G.**

